

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AMR 36/009/2006 (Public)
Bulletin n° : 200
ÉFAI
1er août 2006

Haïti. Tous les prisonniers politiques doivent comparaître devant un tribunal ou être remis en liberté

Amnesty International a lancé un appel ce 1^{er} août aux autorités haïtiennes nouvellement élues pour qu'elles défèrent rapidement à la justice ou remettent en liberté tous les prisonniers politiques actuellement détenus de façon prolongée à titre provisoire dans tout le pays.

Selon Amnesty International, une centaine de prisonniers sur un total de deux mille personnes détenues sans avoir été inculpées ni jugées à Haïti pourraient être des prisonniers politiques.

Parmi eux, Annette Auguste, Yvon Antoine, Paul Raymond et Georges Honoré – connus pour être des partisans de l'ancien président haïtien Jean-Bertrand Aristide – sont en détention provisoire prolongée hors de tout cadre légal. Amnesty International pense que les charges pesant contre eux sont à caractère politique.

Tous les quatre ont été arrêtés entre mars 2004 et juillet 2005 et inculpés formellement en avril 2006 de l'infraction vague d'association de malfaiteurs, en lien avec des actes de violence perpétrés par des partisans d'Aristide contre des étudiants au cours d'une manifestation contre l'ancien président le 5 décembre 2003.

« Les autorités haïtiennes manquent à leur responsabilité qui est de faire comparaître en justice, pour une infraction dûment reconnue par la loi, les personnes détenues et de les juger lors de procès équitables dans un délai raisonnable. Annette Auguste, par exemple, est détenue depuis plus de vingt-six mois et même le procureur de la République a recommandé que soient abandonnées les charges pesant contre elle par manque de preuve, a déclaré Amnesty International.

« La détention prolongée de partisans de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide pendant le gouvernement de transition de Gérard Latortue obéissait à des motivations politiques et bafouait le droit haïtien et les normes internationales relatives aux droits humains, a déclaré Amnesty International.

« Une justice équitable et qui fonctionne est essentielle pour l'avenir d'Haïti. »

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>